Union Européenne
ACTION EXTÉRIEURE

ENGAGEMENT DE L'UE EN AFGHANISTAN

Mise à jour: novembre 2011
AFG/09

L'engagement de l'Union européenne à l'égard de l'Afghanistan et de son gouvernement est un engagement de longue date. L'Union européenne est un donateur de premier plan: son engagement global, avec les États membres et la Commission européenne, s'élève à près de 600 millions d'euros pour la période 2011-2013. L'UE, en collaboration avec les acteurs internationaux, joue un rôle important dans les efforts de stabilisation et de reconstruction. L'UE a déployé une mission de police (EUPOL Afghanistan) dans le cadre de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC). Des informations détaillées au sujet de cette mission sont fournies dans une fiche d'information séparée.

L'UE est un donateur de premier plan de l'Afghanistan, présent tant sur le plan politique qu'opérationnel

➢ Assistance de l'UE à l'Afghanistan

L'UE et ses États membres se sont engagés à verser près de 8 milliards d'euros d'aide à l'Afghanistan pour la période 2002-2010. Pour la période 2011-2013, l'UE (sans les États membres) s'est engagée à verser environ 200 millions d'euros par an en faveur de l'Afghanistan, soit 20 % du montant total de l'assistance que l'UE apporte à l'Afghanistan (UE et États membres).

➢ Un partenariat politique

Le partenariat de l'UE avec l'Afghanistan, qui est mis en évidence dans une déclaration politique conjointe signée le 16 novembre 2005, est fondé sur des priorités telles que la mise en place d'institutions solides et comptables de leur action, la réforme du secteur de la sécurité et de l'appareil judiciaire, la lutte contre la drogue, le développement et la reconstruction.

Le plan d'action de l'UE, de 2009, pour l'Afghanistan et le Pakistan, qui visait à renforcer l'action de l'UE dans la région, est devenu une pièce maîtresse du programme de travail de la délégation de l'UE à Kaboul. Un quatrième rapport sur sa mise en œuvre sera présenté au Conseil des affaires étrangères de l'UE en novembre 2011, et rappellera la nécessité de continuer à renforcer une approche européenne commune à la fois pour les questions politiques et pour la coopération au développement.

P R E S S E

Tél.: +32 (0)2 281 7367
presse.psdc@consilium.europa.eu - eeas.europa.eu

Le Conseil des ministres de l'UE a approuvé un mandat en vue de la négociation d'un accord de coopération ambitieux et équilibré en matière de partenariat et de développement avec l'Afghanistan, donnant ainsi un signal fort de son engagement à long terme en faveur du développement de ce pays.

- **Une présence durable en Afghanistan**

L'Union européenne est présente en Afghanistan depuis le milieu des années 1980, la création d'un bureau de soutien de la Commission européenne à Kaboul ayant précédé l'ouverture d'un bureau d'ECHO en 1993. Les deux bureaux ont été déplacés à Peshawar, de l'autre côté de la frontière, d'où ils ont exercé leurs activités pendant la période des talibans. En décembre 2001, le Conseil a nommé un représentant spécial de l'Union européenne (RSUE) et la décision de créer une délégation de la Commission européenne en Afghanistan a été prise. Son bureau a été pleinement établi l'année suivante.

Depuis l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne en janvier 2011, il n'y a qu'une seule délégation de l'UE, réunissant les bureaux du RSUE et l'ancienne délégation de la CE. Cette configuration donne à l'UE une représentation et une voix faisant autorité pour promouvoir une approche consolidée lors des échanges avec le gouvernement sur des questions politiques ou des questions relevant de l'aide au développement.

M. Vygaudas Usackas, RSUE et chef de la délégation de l'UE, maintient des contacts étroits avec les principaux acteurs du processus politique en Afghanistan, ainsi qu'avec les partenaires internationaux. Il conseille l'UE sur sa politique en Afghanistan et sur la mise en œuvre de ses priorités d'action. La délégation de l'UE à Kaboul joue un rôle important dans la coordination intra-UE des donateurs par des réunions fréquentes entre chefs de mission et des réunions périodiques entre conseillers en matière de développement.

L'UE est un partenaire essentiel dans les efforts de reconstruction et de stabilisation

En collaboration avec les partenaires internationaux, l'UE contribue pour beaucoup à la reconstruction et à la stabilisation de l'Afghanistan. En accord avec le gouvernement afghan et la communauté des donateurs, l'UE et ses États membres assument un rôle de coordination essentiel dans des domaines d'assistance très importants, notamment en matière de sécurité.

- *Aide à la reconstruction*

Le document de stratégie par pays actuellement en vigueur fixe les priorités des travaux de l'UE en Afghanistan pour la période 2007–2013. Pour la période 2011-2013, le budget total alloué par l'UE à la coopération au développement s'élève à 600 millions d'euros.

La répartition en pourcentage par secteur de ce montant total de 600 millions d'euros est la suivante:

Secteur	**en % du financement total 2011-2013**
Développement rural	35-40 %
Gouvernance et État de droit	35-40 %
Santé et protection sociale	18-21 %
Soutien à la coopération régionale	2-4 %

Une part importante de ce financement est acheminée par l'intermédiaire des programmes nationaux du gouvernement afghan ou de fonds d'affectation spéciale multidonateurs qui contribuent au budget central du gouvernement. En dehors de la coopération bilatérale, l'Afghanistan bénéficie aussi de programmes régionaux en faveur de l'Asie, en particulier de programmes d'aide aux populations déracinées, et du soutien apporté dans le cadre de programmes thématiques notamment en faveur de la sécurité alimentaire et des acteurs non étatiques, ainsi que dans le cadre de l'instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme et de l'instrument de stabilité. L'assistance humanitaire (régie par des principes et des règles en grande partie différents de ceux auxquels est soumise la coopération au développement) est fournie par ECHO. L'UE contribue dans une large mesure à l'assistance humanitaire et aux activités de transition mises en œuvre par les organisations des Nations unies et les ONG qui apportent leur soutien à la protection des personnes déplacées, au retour et à la réintégration des réfugiés, à la lutte contre les crises alimentaires et au déminage.

- *Sécurité*

Vingt-cinq États membres de l'UE (dont certains ne sont pas membres de l'OTAN) déploient environ 33 441 hommes dans le cadre de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) dirigée par l'OTAN, c'est-à-dire 26 % de l'effectif total de la FIAS.

- *Police et État de droit*

Depuis 2002, l'UE et plusieurs États membres interviennent activement dans le domaine de l'État de droit. En 2007, la mission de police de l'Union européenne en Afghanistan (EUPOL Afghanistan) a été créée pour contribuer à la mise en place de dispositifs durables et efficaces dans le domaine des opérations de maintien de l'ordre, qui assureront une interaction adéquate avec le système judiciaire pénal au sens large, sous gestion afghane. Elle est essentiellement composé d'experts de la police, des forces de l'ordre et de la justice déployés à Kaboul ainsi qu'à l'échelon régional et provincial. La mission suit, encadre, conseille et forme avant tout des agents du ministère afghan de l'intérieur et de la police nationale afghane, ainsi que des membres du personnel du bureau du procureur général et d'autres institutions (cf. fiche d'information concernant EUPOL Afghanistan).

L'UE demeure le plus grand contributeur du Fonds d'affectation spéciale pour l'ordre public en Afghanistan (LOFTA), qui couvre les frais de fonctionnement de la police nationale afghane. À ce jour, l'UE a apporté une contribution de près de 272 millions d'euros à ce fonds. Un montant supplémentaire de 140 millions d'euros est prévu en 2011, comprenant une importante composante concernant le renforcement des capacités dans le domaine des opérations civiles de maintien de l'ordre. L'UE apporte son soutien, depuis 2008, au programme national dans le domaine de la justice, dans le but de renforcer le système judiciaire centralisé et d'améliorer l'accès de la population afghane à la justice . L'UE contribue également, par le biais du LOFTA, à la rémunération du personnel pénitentiaire en uniforme du service pénitentiaire central. Un autre engagement de 20 millions d'euros est prévu en 2011 par l'intermédiaire du Fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction de l'Afghanistan.

- *Réforme de l'administration publique*

L'UE s'apprête à engager 40 millions d'euros en 2011 pour soutenir le programme du Fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction de l'Afghanistan relatif au renforcement des capacités axé sur les résultats ("Capacity Building for Results"). Ce programme vise à rassembler le gouvernement et la communauté internationale autour d'une réponse, coordonnée sur cinq ans, aux besoins en matière de réforme de l'administration publique.

- *Lutte contre la drogue*

L'UE a activement contribué à soutenir les efforts en matière de lutte contre la drogue dès le début du processus de reconstruction, notamment parce que 90 % de l'héroïne présente en Europe occidentale provient de l'Afghanistan et parce que le développement de la corruption et de la criminalité associé à l'économie florissante de l'opium risque d'entraver sérieusement la réussite de l'ensemble du processus de reconstruction et de stabilisation.

La lutte contre la drogue est au cœur de tous les programmes de l'UE en Afghanistan, qu'il s'agisse de développement rural (réduction de la dépendance des économies rurales à l'égard de la culture du pavot) ou d'État de droit (renforcement des capacités de répression des forces de l'ordre afghanes) ou encore de prévenir, par l'amélioration de la gestion des frontières, les flux de drogues et de précurseurs qui entrent et sortent du pays. En tant que telle, la chaîne d'approvisionnement complète de l'industrie de la drogue relève de toute une série de programmes de l'UE.

- *Santé et protection sociale*

L'UE a largement contribué à l'amélioration de l'accès aux soins de santé primaires (de 10 % en 2002 à 80 % en 2010) et à la forte réduction du taux de mortalité des moins de 5 ans (réduction de 26 % entre 2002 et 2010). Depuis 2001, l'UE a consacré plus de 216 millions d'euros au secteur de la santé, afin de soutenir la politique et la gestion administrative de la santé, la lutte contre les maladies infectieuses, les soins de santé de base et l'alimentation. En 2012, 105 millions d'euros supplémentaires sont prévus pour assurer la poursuite de cette action.

La protection sociale des groupes particulièrement vulnérables - enfants, femmes et personnes handicapées - est un autre aspect important du soutien que l'UE apporte en Afghanistan. Avec 25 millions d'euros d'engagements en 2012, ce soutien devrait atteindre 49 millions d'euros (contre 24 millions d'euros en 2008).

- *Élections*

La communauté internationale a apporté son soutien aux élections de 2009 et de 2010 au moyen d'un mécanisme de mise en commun des financements intitulé "Renforcement des capacités juridiques et électorales pour demain" (ELECT) géré par le PNUD, auquel l'UE a au total contribué à hauteur de 33 millions d'euros. Un projet ultérieur, ELECT II, a été mis au point pour soutenir la Commission électorale indépendante ainsi que les activités de celle-ci pendant la période entre deux scrutins. Ce projet permettra à la Commission électorale indépendante de consolider les progrès qu'elle a accomplis, de renforcer ses capacités institutionnelles, techniques et opérationnelles, de procéder à l'inscription des électeurs et de contribuer aux projets de réforme électorale avant les élections de 2014-2015.

L'UE prévoit de fournir un premier montant de 10 millions d'euros provenant de son instrument de stabilité pour financer les autorités électorales et les observateurs nationaux pendant la période entre deux scrutins, et elle a l'intention de participer comme donateur de premier plan au mécanisme de mise en commun des financements pour ELECT II. Des initiatives ont également été lancées pour garantir le soutien de l'UE aux élections à venir par l'intermédiaire des moyens de l'instrument de financement de la coopération au développement dans le cadre de la stratégie d'aide-pays/du plan d'exécution du mandat pour l'après 2014, en accord avec une approche fondée sur les cycles électoraux.

_____

Pour de plus amples informations, voir les sites suivants:

Mission de police de l'UE en Afghanistan (EUPOL Afghanistan): www.consilium.europa.eu/eupol-afghanistan
L'UE et Afghanistan: eeas.europa.eu/afghanistan
L'UE et l'aide humanitaire en Afghanistan: www.ec.europa.eu/echo/aid/asia/afghanistan
Relations UE-Asie: www.consilium.europa.eu/third countries/asia